

La balance des paiements

2005



SOMMAIRE

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNESIE FRANCAISE EN 2005

I - Avant-propos	P 3
II - Remarques liminaires	P 4
III - L'économie de la Polynésie française en 2005	P 5

ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

IV - Le compte de transactions courantes	P 8
4.1 Les biens	P 9
4.2 Les services	P 12
4.3 Les revenus	P 16
4.4 Les transferts courants	P 17
V - Le compte de capital	P 19
VI - Le compte financier	P 20
6.1 Les investissements directs	P 21
6.2 Les investissements de portefeuille	P 23
6.3 Les autres investissements	P 23
6.4 Les avoirs de réserve	P 24
VII – Les erreurs et omissions nettes	P 25



Annexe 1 : La balance des paiements de la Polynésie française en 2005	P 26
Annexe 2 : Graphiques des soldes du compte de transactions courantes et du compte financier	P 28
Annexe 3 : Périmètre de déclaration de la balance des paiements	P 29

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE EN 2005

L'excédent du compte de **transactions courantes** apparu en 2004, à 17 milliards de F CFP (soit 3,7 % du PIB¹), s'est pratiquement résorbé en 2005, à 0,9 milliard de F CFP (0,2 % du PIB). La dégradation résulte du creusement du déficit des échanges de biens ainsi que, dans une moindre mesure, de la diminution des excédents des revenus et des services, le solde des transferts courants se maintenant au niveau atteint en 2004. La répartition géographique montre que 61 % des flux de transactions courantes (crédits + débits) sont réalisés avec la France métropolitaine.

Le déficit des échanges de *biens*, principal poste du compte de transactions courantes, s'est accru de 11,4 milliards de F CFP (-132,5 milliards, contre -121,1 milliards), malgré une augmentation de 18 % des exportations. Plusieurs facteurs expliquent le sursaut des importations² : l'effet de rattrapage après un net ralentissement en 2004, l'appréciation des monnaies des principaux partenaires commerciaux (notamment du dollar américain) et l'alourdissement de la facture énergétique.

Selon la répartition géographique des échanges de biens de la Polynésie française avec l'extérieur (exportations + importations) en 2005, 34 % des flux ont été réalisés avec la France métropolitaine, 28 % avec les États-Unis et 7 % avec la Nouvelle-Zélande.

Le taux de couverture FAB/FAB³ des importations par les exportations, en données douanières, s'est maintenu à 13 %.

L'excédent des échanges de *services* s'est contracté de 1,7 milliard de F CFP, à 33,1 milliards. Cette évolution résulte du creusement du déficit des « autres services aux entreprises » et de la diminution des dépenses de fonctionnement des Forces armées, recensées à la rubrique « services aux administrations publiques » ; les excédents des services de transports et des voyages ont toutefois quelque peu progressé.

L'excédent des *revenus* a diminué de 3,8 milliards de F CFP, à 50 milliards, du fait, essentiellement, de la baisse de l'excédent des rémunérations des salariés.

Les *transferts courants* nets de l'extérieur, principalement versés par la métropole sous forme de transferts des administrations publiques, sont demeurés au même niveau qu'en 2004, à quelque 50 milliards de F CFP, traduisant la stabilisation des ressources du secteur des administrations publiques.

Le **compte financier** a fait apparaître en 2005 des sorties nettes de capitaux de 3,1 milliards de F CFP.

¹ PIB 2005 estimé avec le taux de croissance moyen des 10 dernières années à partir du PIB connu de 2002 (479,9 milliards de F CFP)

² Indépendamment de la livraison d'un nouvel Airbus à une compagnie aérienne résidente.

³ FAB = Franco à bord

Le solde débiteur des *investissements directs* s'est creusé, à -0,8 milliard de F CFP, au lieu de -0,3 milliard, du fait de l'augmentation des investissements immobiliers des Polynésiens à l'étranger.

Les *investissements de portefeuille* ont fait apparaître des sorties nettes de 6,3 milliards de F CFP, après 1,9 milliard, en raison principalement d'une augmentation des achats nets par les résidents polynésiens de titres émis par les non-résidents (-2,7 milliards de F CFP, au lieu de -0,2 milliard).

Les *autres investissements*, qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit, vis-à-vis de l'étranger, de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), des administrations publiques, du secteur bancaire et des « autres secteurs », ont abouti en 2005 à des entrées nettes de capitaux de 4 milliards de F CFP, contre des sorties nettes de 9,9 milliards en 2004.

Les **erreurs et omissions nettes** ont été positives de 2,4 milliards de F CFP et ont représenté 0,5 % du PIB.

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes		
	2003	2004	2005
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-12 605	17 856	854
Biens	-145 995	-121 125	-132 539
Services	37 585	34 767	33 058
Revenus	49 148	53 809	50 034
Transferts courants	46 657	50 405	50 301
COMPTE DE CAPITAL	-101	-83	-118
COMPTE FINANCIER	11 006	-12 045	-3 102
Investissements directs	5 556	-275	-762
Investissements de portefeuille	7 970	-1 897	-6 312
Autres investissements	13 420	-9 873	3 972
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	1 700	-5 728	2 365

**Répartition géographique des échanges de biens et de transactions courantes
(crédits + débits)
Année 2005**

	Biens	Transactions courantes
France métropolitaine	34 %	61 %
États-Unis	28 %	15 %
Japon	5 %	3 %
Nouvelle-Zélande	7 %	4 %
Australie	5 %	3 %
Autres (répart. non disponible)	21 %	14 %
Total	100 %	100 %

N. B. — Total et France métropolitaine : balance en transactions ; autres partenaires : balance en règlements.



I – AVANT PROPOS

La balance des paiements de la Polynésie française est élaborée sur la base des déclarations effectuées par l'ensemble des établissements de crédit de la place, ainsi que par le Trésor Public, les Forces armées, l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) et l'Océanienne des services bancaires (OSB).

Plusieurs entreprises du secteur marchand, notamment les compagnies aériennes, fournissent également des informations au titre de déclarant direct partiel.

Enfin, le service des Douanes (via l'Institut Statistique de Polynésie française) communique les chiffres relatifs au commerce extérieur.

Il convient de remercier l'ensemble des déclarants pour le travail accompli et tout particulièrement les personnes qui, dans les banques, les entreprises et les organismes publics, ont contribué à l'élaboration de cette balance des paiements.

II – Remarques liminaires

Définition : la balance des paiements est un état statistique présenté sous forme comptable, qui récapitule selon un schéma détaillé les transactions, financières ou non, entre les résidents d'un territoire et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Pour la Polynésie française, elle prend en compte l'ensemble des flux entre les résidents de la Collectivité et les non-résidents (l'étranger et le reste de la France ¹) sur une période annuelle : opérations sur biens et services, revenus, transferts courants et flux financiers. Les données recensées dans la balance des paiements constituent une source précieuse d'informations pour les différents acteurs économiques de la Polynésie française.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a chargé l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) d'établir, conjointement avec la Banque de France, une balance des paiements de la Polynésie française. Sa mise en chantier, en 1998, a répondu à deux objectifs :

– apporter aux autorités de l'État et de la Polynésie française un meilleur éclairage sur les échanges extérieurs. La balance des paiements fournit en effet de précieux indicateurs pour analyser les relations d'une économie avec l'extérieur.

– mettre l'appareil statistique français en conformité avec la réglementation européenne : selon la décision du 26 juillet 1991 de la Commission des Communautés européennes, les collectivités d'outre-mer, telle la Polynésie française, n'appartiennent pas au territoire économique de l'Union européenne. Il était alors nécessaire de pouvoir isoler leurs échanges au sein de la balance des paiements de la France et donc, en pratique, d'établir leur propre balance des paiements.

Pour ce faire, il a été demandé aux établissements de crédit situés en Polynésie française, ainsi qu'au Trésor Public et à l'Office des Postes et Télécommunications, de rendre compte de tous les paiements qu'ils émettent ou qu'ils reçoivent, entre la Polynésie française et le reste de la France, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle. Ces déclarations se sont ajoutées au recensement des opérations réalisées avec l'étranger qu'ils effectuent depuis plusieurs années. Ainsi, la balance des paiements décrit-elle l'ensemble des mouvements financiers et non financiers entre les résidents polynésiens et les non-résidents ².

Le présent rapport, publié sous le double timbre de l'IEOM et de la Banque de France, présente les résultats de l'exercice 2005 comparés à ceux de 2004 et de 2003.

¹ Par "reste de la France", il faut entendre la France métropolitaine (y compris la principauté de Monaco), les quatre départements français d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna, ainsi que la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et la collectivité départementale de Mayotte.

² Rappelons qu'est résidente en Polynésie française, au sens de la balance des paiements, toute personne physique ayant son centre d'intérêt principal en Polynésie française, quelle que soit sa nationalité ou sa situation fiscale. Sont aussi résidentes, certaines personnes morales pour leurs seuls établissements situés en Polynésie française.

III - L'économie de la Polynésie française en 2005

En 2005, la conjoncture économique de la Polynésie française s'est légèrement redressée par rapport à 2004. Le chiffre d'affaires des entreprises, tous secteurs confondus, s'est accru de 5 % (+2 % en 2004). **La croissance a été portée par la demande interne, en particulier par la consommation des ménages et par l'investissement des entreprises au cours du premier semestre 2005.** L'accroissement des importations de biens d'équipements « hors avion » (+6 %) et de biens de consommation finale (+9 %) corrobore ce redressement de l'économie par la demande privée.

Les dépenses publiques ont peu soutenu la croissance de l'activité. Les dépenses mandatées par la Collectivité n'ont en effet retrouvé que tardivement leur niveau de 2004, si bien que l'impact économique d'une partie des dépenses engagées en 2005 ne devrait intervenir qu'en 2006. Sur l'année 2005, les dépenses de fonctionnement se sont accrues de 3 % et les dépenses d'investissement ont stagné.

Les statistiques de la Caisse de prévoyance sociale (CPS) indiquent une croissance de 4 % de l'emploi salarié à fin décembre 2005 en glissement annuel, contre +1 % en décembre 2004. Le montant du SMIG est resté au même niveau que celui qui prévalait fin 2004, c'est-à-dire 125 000 F CFP. Les augmentations salariales de 2004 (le SMIG avait augmenté de 17 %, en deux temps) ont profité à la croissance de 2005.

L'inflation, habituellement faible dans la zone d'intervention de l'IEOM, a été plutôt élevée en 2005. En glissement annuel (décembre 2004 à décembre 2005), l'indice des prix à la consommation s'est en effet accru de 2,3 % en Polynésie française, après +0,8 % en 2004. L'inflation importée par le taux de change et la répercussion des variations de prix des produits pétroliers dans l'économie expliquent l'essentiel de la poussée des prix observée à partir de la fin du premier semestre 2005.



Après avoir stagné en 2004, la fréquentation touristique a diminué de 2 % en 2005 (208 067 touristes). La baisse du nombre de touristes américains (-10 %) et japonais (-9 %) n'a pas été compensée par une hausse suffisante de la fréquentation des Européens (+4 %). Ces résultats décevants tranchent avec ceux de l'Océanie où, selon les premières estimations de l'Organisation mondiale du tourisme, la fréquentation touristique a crû de 4 % sur la même période.

Le secteur de la perliculture a affiché des résultats encourageants en 2005, puisque les perles brutes ont rapporté 12,3 milliards de F CFP en 2005 à la Collectivité, contre 11,1 milliards en 2004 (+11 %). La progression des exportations en valeur découle certes de l'appréciation des devises de facturation (dollars de Hong Kong et américain) observée depuis le début de l'année 2005, mais elle résulte également d'une meilleure régulation de l'offre de perles, axée sur la qualité, qui a favorisé une augmentation de 19 % du prix moyen au gramme.

Les résultats dans le secteur du BTP sont différents selon la branche retenue. La branche « travaux publics » a manifestement souffert du retard de la

commande publique dans l'année, ce que corrobore la baisse de 11 % des dépenses liquidées relatives aux travaux d'aménagement. L'activité de la branche « bâtiment », quant à elle, a été soutenue par la mise en œuvre de projets immobiliers privés (hôtels, immeubles d'habitation).

Le bilan du secteur primaire est mitigé. L'agriculture s'est relativement bien portée. Le chiffre d'affaires a augmenté d'environ 3 %. Les exportations de nono, purée et jus confondus, ont connu une forte progression, de l'ordre de 10 %. On constate néanmoins une diminution du prix unitaire (-5 %) à l'exportation, qui réduit l'incidence des volumes exportés (+15 %) sur le revenu des acteurs de la filière. La production de coprah, stimulée par une revalorisation du prix payé aux producteurs en décembre 2004 (+11 %), s'est accrue de 25 % et les exportations d'huile de coprah ont augmenté de 6 %. Les exportations de vanille de Tahiti ont progressé de 23 % en volume, mais diminué de 21 % en valeur du fait de la forte chute des cours internationaux. **En revanche, la pêche a, de nouveau, traversé une mauvaise année.** Le chiffre d'affaires du secteur a baissé de 34 % sur l'année. La crise du secteur s'explique pour l'essentiel par la raréfaction de nature cyclique des ressources pélagiques. Néanmoins, alors que les quantités de poissons et crustacés exportées ont continué de diminuer (- 27 %, après - 60 % en 2003 et - 36 % en 2004), leur valeur a retrouvé une pente ascendante avec +7 % (après des baisses de 66 % et de 40 % en 2003 et 2004).

Enfin, le secteur du commerce a profité de l'impulsion donnée aux revenus salariaux en 2004. Formant environ 46 % du chiffre d'affaires total des entreprises déclarant "au réel", celui du secteur « commerce et réparations » a en effet augmenté de 7 % par rapport à 2004.



L'évolution des agrégats monétaires au cours de l'année reflète celle du comportement des agents économiques. L'épargne s'est accrue en 2005 (+6,7 %) selon un rythme supérieur à celui de 2004 (+3,9 %). Elle s'élève au 31 décembre 2005 à 414,1 milliards de F CFP. Ce sont les particuliers qui ont été les principaux acteurs de la croissance de l'épargne, qu'il s'agisse des dépôts à terme (+14,6 %), des produits d'assurance-vie (+15,8 %) ou des plans d'épargne-logement (+23,8 %).

A l'inverse de celui de l'épargne, le rythme de croissance annuel des crédits s'est ralenti en 2005 (+4,9 %) par rapport à 2004 (+6,7 %). L'ensemble des concours financiers octroyés par le système bancaire local et les établissements de crédit hors zone d'émission a représenté 454,8 milliards de F CFP. Ces évolutions différenciées des taux de croissance de l'épargne et des crédits peuvent traduire des incertitudes sur les perspectives de l'économie polynésienne, qui se concrétisent peu à peu dans le comportement des entreprises et des ménages et dans leurs prévisions pour l'année 2006.

Les particuliers ont été les premiers débiteurs des établissements de crédit avec 46 % du total des concours octroyés (208,1 milliards de F CFP à fin décembre 2005, +8,8 % sur l'année). Leur dette est composée à 56 % de prêts à l'habitat (+9,7 % sur l'année) et à 36 % de crédits de trésorerie (+7,8 %). La demande globale s'est en effet orientée favorablement au cours de l'année, stimulée par le redressement de la consommation des ménages. En outre, les Polynésiens ont répondu favorablement aux

diverses mesures de soutien au logement prises par les pouvoirs publics en 2005 (Prêts bonifiés à l'aménagement et à l'habitat).

La demande de financement émanant des entreprises s'est inscrite en hausse de 4,8 % en 2005, pour atteindre 163,9 milliards de F CFP. Cette évolution résulte essentiellement d'une forte sollicitation en crédits de trésorerie (+19 %), alors que les crédits d'équipement sont en repli de 1,6 % en glissement annuel, en raison d'un fléchissement progressif de l'investissement des entreprises au cours du second semestre.

L'encours des crédits accordés aux administrations publiques locales s'est établi à 63,5 milliards de F CFP au 31 décembre 2005. Il s'est contracté de 3 % en glissement annuel, en raison du recul de leurs crédits d'équipement (-6 %).

La qualité du portefeuille des établissements de crédit s'est stabilisée par rapport à 2004, la part des créances douteuses brutes sur l'encours global ayant peu évolué (passant de 4,3 % à 4,4 %). Néanmoins, les comptes ordinaires débiteurs se sont contractés de 12 %, alors qu'ils avaient augmenté de 6,4 % en 2004, et les créances douteuses nettes se sont à nouveau accrues, bien qu'à un rythme moindre qu'en 2004 (+6,6 %, au lieu de +18 %) et surtout qu'en 2003 (+31 %).

L'évolution faible du produit net bancaire (+1,3 %) et la progression marquée du résultat d'exploitation (+9,8 %) et du résultat net (+13 %) traduisent bien, d'un côté, une croissance supérieure de l'épargne par rapport à celle du crédit et, de l'autre, une atténuation du risque en 2005 concrétisée par une réduction de 33 % des dotations nettes aux provisions pour créances douteuses.



ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

IV - Le compte de transactions courantes

En 2005, le compte de **transactions courantes** a présenté un excédent de 0,9 milliard de F CFP, après un excédent de 17,9 milliards en 2004 qui résultait en grande partie d'une contraction des importations de biens.

Cette évolution tient essentiellement à :

- un creusement du déficit des biens de 11,4 milliards de F CFP (-132,5 milliards de F CFP), imputable au rebond des importations après une année 2004 marquée par l'attentisme des agents économiques ;
- une diminution du solde des revenus, à 50 milliards de F CFP, au lieu de 53,8 milliards ;
- une contraction de 1,7 milliard de F CFP de l'excédent des échanges de services.

Enfin, l'excédent des transferts courants est demeuré pratiquement stable, aux environs de 50 milliards de F CFP.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	251 719	251 723	233 863	250 868	17 856	854
Biens	17 241	20 322	138 366	152 860	-121 125	-132 539
Services	98 803	102 880	64 036	69 822	34 767	33 058
<i>dont voyages</i>	50 253	50 047	29 860	29 027	20 393	21 020
Revenus	63 225	56 428	9 416	6 395	53 809	50 034
Transferts courants	72 450	72 093	22 045	21 792	50 405	50 301

4.1 Les biens

↳ *Les données douanières et la balance des paiements*

Dans les statistiques issues du Service des douanes, les marchandises exportées sont enregistrées à leur valeur déclarée à la frontière du pays exportateur (valeur à la frontière de la Collectivité si la Polynésie française est l'exportateur), dite FAB¹, et les marchandises importées à leur valeur déclarée à la frontière du pays importateur (valeur à la frontière de la Collectivité si la Polynésie française est l'importateur), dite CAF².

En revanche, en balance des paiements, les échanges de marchandises sont comptabilisés « FAB/FAB », conformément aux recommandations du Manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international. Ainsi, les coûts du transport et de l'assurance entre la frontière du pays exportateur et celle du pays importateur, inclus dans le prix des biens, ne doivent pas être pris en compte à la ligne « marchandises générales » de la balance des paiements, car ils rémunèrent des activités relevant des services. Il est donc nécessaire de diminuer le montant des importations du coût d'acheminement des marchandises, depuis la frontière du pays d'origine jusqu'à la frontière de la Polynésie française, pour obtenir une comptabilisation homogène FAB/FAB.

↳ *L'établissement de la ligne " marchandises générales " de la balance des paiements*

Les données douanières font l'objet d'un traitement statistique en balance des paiements visant à ne recenser que les flux ayant donné lieu effectivement à transfert de propriété entre les résidents de Polynésie française et les non-résidents. Ce traitement s'est traduit en 2005 par une diminution de 9,4 milliards de F CFP du déficit par rapport aux données douanières. Il a principalement concerné la livraison d'un Airbus à une compagnie aérienne résidente, la livraison ayant été réalisée dans le cadre d'une opération de crédit-bail et non pas comme une importation ferme.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
BIENS	17 241	20 322	138 366	152 860	-121 125	-132 539
Marchandises générales	17 155	20 209	136 764	149 226	-119 609	-129 017
- données douanières (FAB/FAB)	17 327	20 236	136 771	158 636	-119 444	-138 400
- corrections	-172	-27	-7	-9 410	-165	9 383
Avitaillement	86	111	1 602	3 627	-1 516	-3 516
Travail à façon et réparations	0	1	0	7	0	-6

¹ La valeur FAB (franco à bord) comprend le prix de la marchandise à la sortie de l'usine, plus le coût de son acheminement jusqu'au port ou à l'aéroport du pays exportateur.

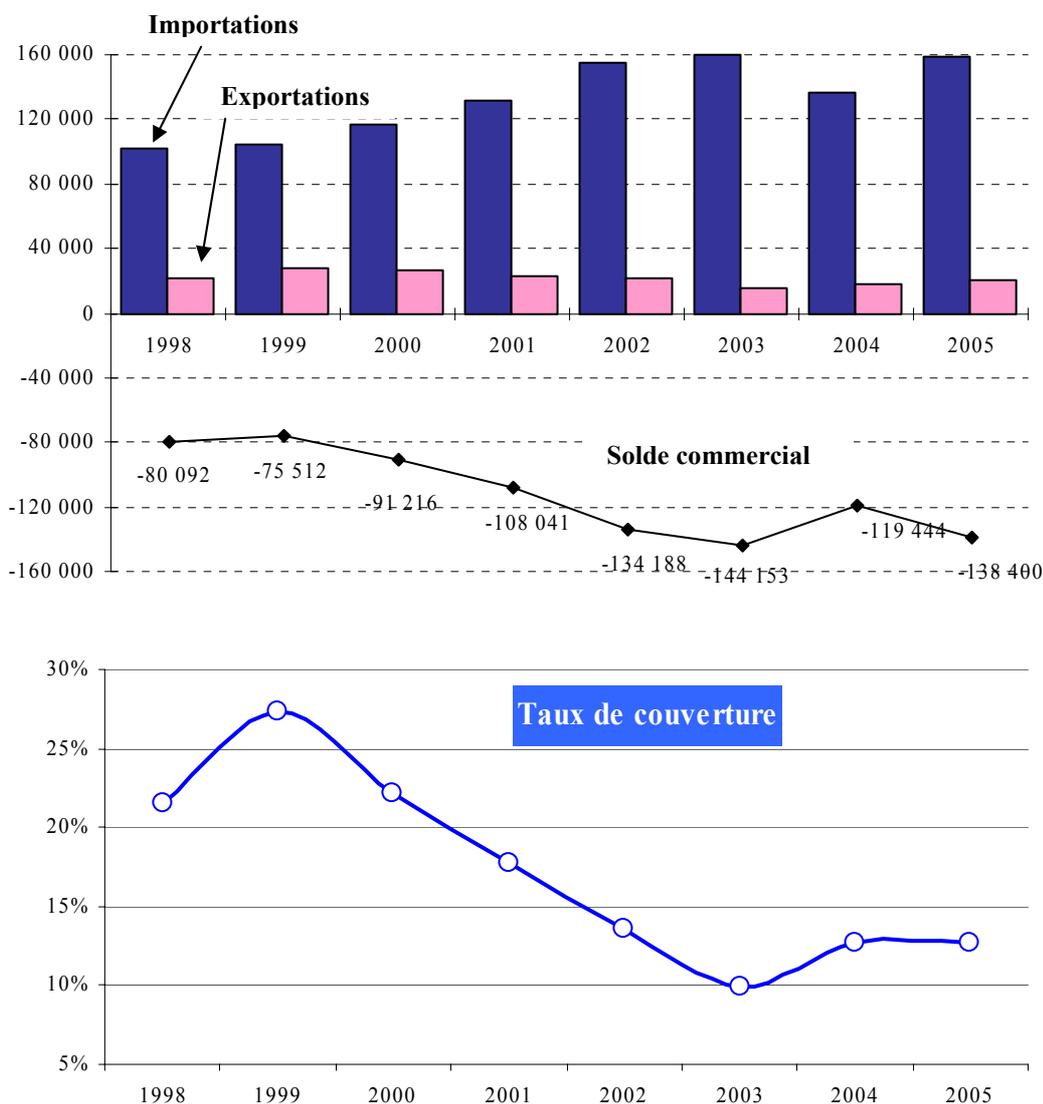
² La valeur CAF (coût, assurance, fret) comprend la valeur de la marchandise à la sortie de l'usine, augmentée des coûts d'acheminement jusqu'à la frontière du pays importateur (transport international, assurance...).

📊 Analyse du commerce extérieur douanier

La reprise économique observée en 2005 s'est accompagnée d'un creusement du déficit commercial. Cette tendance est observée depuis plusieurs exercices, hormis l'année 2004 qui a été marquée par un tassement des importations. Le déficit s'est accru de 19 milliards de F CFP, à 138,4 milliards. Néanmoins, le taux de couverture est resté pratiquement inchangé, à 12,8 %, du fait d'une évolution parallèle des exportations et des importations.

Commerce extérieur de marchandises

(données douanières FAB/FAB, en millions de F CFP)

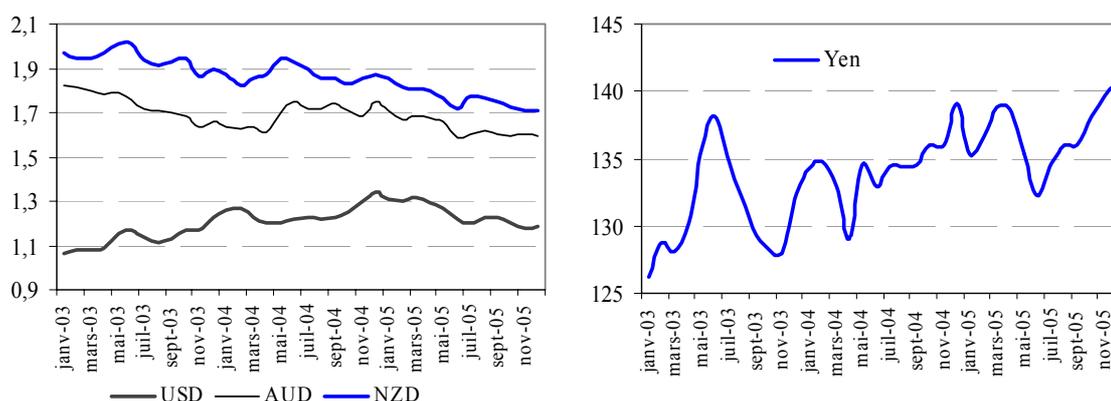


Plusieurs facteurs ont concouru à la dégradation du solde commercial en 2005 :

- la hausse du prix des hydrocarbures (+47 % pour le baril de pétrole « Brent » en dollars) ;

- le mouvement d'appréciation des monnaies des principaux partenaires commerciaux (à l'exception du yen), notamment du dollar américain tout au long de l'année (+13 % face à l'euro entre fin 2004 et fin 2005) ;
- un effet de rattrapage des importations après une année 2004 marquée par des tensions politiques et sociales.

Evolution de l'euro vis-à-vis des devises des principaux partenaires de la Polynésie française



Source : Banque de France

USD : dollar des Etats-Unis ; AUD : dollar australien ; NZD : dollar néo-zélandais.

Les fournisseurs de la Polynésie française

La France métropolitaine est demeurée le premier fournisseur de la Collectivité, avec 35 % des importations totales (56,3 milliards de F CFP).

La part des autres pays de l'Union européenne s'est élevée à 13 % des importations totales de marchandises de la Polynésie française, soit 21,1 milliards de F CFP, et après 15 % en 2004.

Ce sont les Etats-Unis et la Chine qui ont profité de la reprise des importations polynésiennes en 2005. La part du premier est passée de 9 % à 10 % et celle du second de 5 % à 6 %.

L'Australie ayant cessé d'approvisionner, en cours d'année 2004, la Polynésie française en hydrocarbures (Singapour s'étant substitué), sa part s'est mécaniquement réduite en 2005, passant de 9 % à 3 % (de 12 à 5 milliards de F CFP).

Enfin, les importations en provenance de la Nouvelle-Zélande et du Japon sont demeurées à peu près au même niveau qu'en 2004, respectivement 11 et 5 milliards de F CFP.

Les clients de la Polynésie française

Le Japon et Hong-Kong, principaux acteurs du marché de la perle de Tahiti, sont depuis de nombreuses années les premiers clients de la Polynésie française, absorbant la moitié de ses exportations. En 2005, les ventes, constituées aux neuf dixièmes de perles brutes, ont respectivement progressé de 6 % (9 % en 2004) et de 50 % (11 % en 2004). A noter que Hong-Kong, talonnant à présent le Japon, est en passe de devenir le premier client de la Polynésie française.

Les exportations vers les Etats-Unis, composées en majorité de nono (environ 1,2 milliard de F CFP) et de perles de culture (1 milliard de F CFP en 2005), se sont maintenues à 2,8 milliards de F CFP.

Enfin, les ventes en direction de la France métropolitaine (14 % des exportations) ont augmenté de 10 %.

En millions de F CFP	Exportations		Importations*		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Commerce extérieur de marchandises (FAB/FAB), dont	17 327	20 236	136 771	158 636	-119 444	-138 400
France métropolitaine	2 513	2 772	47 129	56 308	-44 616	-53 536
Autres pays de l'UE	533	645	20 730	21 100	-20 197	-20 455
Etats-Unis	2 817	2 801	12 761	15 804	-9 944	-13 003
Australie	92	77	12 402	5 138	-12 310	-5 061
Nouvelle-Zélande	213	218	10 695	10 904	-10 482	-10 686
Japon	5 416	5 723	5 110	4 560	306	1 163
Chine	140	386	6 783	10 109	-6 643	-9 723
Hong-Kong	3 757	5 662	615	858	3 142	4 804

Source : données douanières (provisoires pour 2005)

* Les données bilatérales sont CAF / FAB

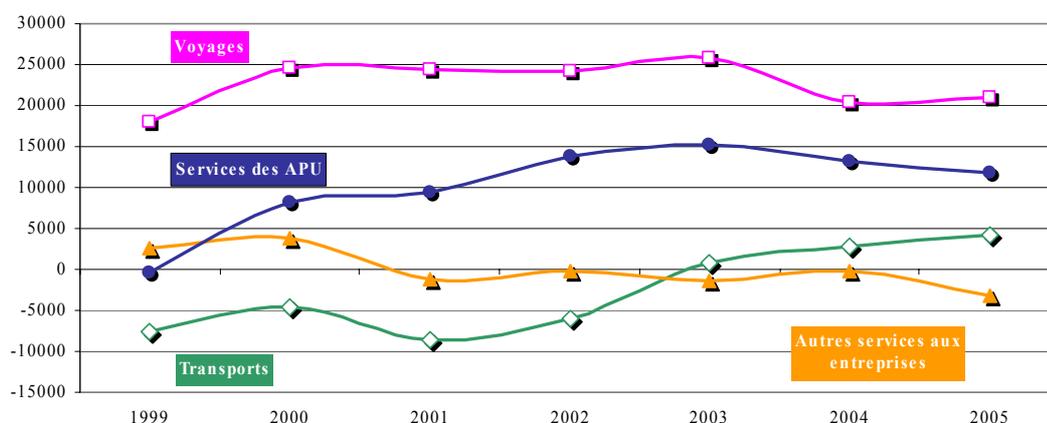
4.2 Les services

L'excédent des échanges de services entre la Polynésie française et l'extérieur s'est contracté de 1,7 milliard de F CFP, à 33,1 milliards. Le taux de couverture des dépenses par les recettes a poursuivi sa tendance à la baisse, du fait d'une progression plus forte des dépenses (en particulier des *services aux entreprises*) que des recettes (en diminution pour les *voyages* et les *services des APU*) ; il a atteint 147 %, après 154 % en 2004 et 159 % en 2003.

En millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
SERVICES	98 803	102 880	64 036	69 822	34 767	33 058
dont :						
Transports	21 724	23 650	18 992	19 513	2 732	4 136
Voyages	50 253	50 047	29 860	29 027	20 393	21 020
Autres services aux entreprises	9 985	12 813	10 140	15 963	-155	-3 151
Services des administrations publiques	13 388	11 917	106	108	13 282	11 809

Principaux soldes des services

(En millions de F CFP)



La répartition géographique des échanges de services confirme la prédominance des relations avec la France métropolitaine (51 % des recettes et 68 % des dépenses).

La Polynésie française a vendu moins de services à la France métropolitaine (- 4 %) et au Japon (- 13 %), mais davantage à la Nouvelle-Zélande (+6 %). En revanche, elle a acheté plus de services à la France métropolitaine (+8 %) et moins aux Etats-Unis (-2 %), à la Nouvelle-Zélande (-19 %) et au Japon (-30 %).

En millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
SERVICES	98 803	102 880	64 036	69 822	34 767	33 058
dont :						
France métropolitaine	55 143	52 806	43 904	47 422	11 238	5 384
Etats-Unis	14 817	14 775	8 004	7 853	6 812	6 922
Nouvelle-Zélande	3 250	3 437	3 421	2 768	-170	669
Japon	5 066	4 395	1 143	799	3 923	3 596

L'excédent des transports s'est accru de 1,4 milliard de F CFP, à 4,1 milliards, témoignant de l'essor du transport aérien polynésien.

⇒ Les *transports maritimes*, dominés par le fret, sont structurellement déficitaires, la Polynésie française faisant appel à des porte-conteneurs étrangers pour le transport des marchandises importées et exportées. La relative stabilité du déficit, à - 6,6 milliards de F CFP, traduit celle du tonnage débarqué et embarqué au port de Papeete dans le cadre du commerce international (+1 %) ¹, laquelle résulte de deux mouvements opposés : une diminution de 2 % du fret débarqué — matériaux de construction et produits alimentaires notamment —, malgré une augmentation du

¹ Comprenant les entrées et les sorties de marchandises, il a atteint 1 054 454 tonnes métriques en 2005 contre 1 068 246 tonnes métriques l'année précédente.

tonnage des hydrocarbures ¹, et une augmentation de 10 % du fret embarqué (nono et huile de coprah) en direction des Etats-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de la Belgique.

⇒ L'excédent des *transports aériens*, qui regroupe fret et transport de passagers, a progressé de 1 milliard de F CFP, sous l'effet du déploiement de la principale compagnie résidente.

Selon les données publiées par le service de l'Aviation civile, cette compagnie offre à présent 59 % de l'ensemble des sièges au départ de l'aéroport de Tahiti-Faa'a. Malgré une conjoncture peu porteuse (le trafic de passagers n'a globalement augmenté que de 1 %), le nombre de sièges qu'elle propose s'est en effet inscrit en hausse de 16 % en 2005 et le nombre de ses passagers a augmenté de 10 %. À la suite de la livraison d'un cinquième Airbus A340-300, la compagnie a pu inaugurer deux lignes : Sydney (2 fois par semaine) et New York (3 liaisons hebdomadaires). Par un effet de substitution, les autres compagnies aériennes présentes en Polynésie française ont transporté 9 % de passagers de moins par rapport à 2004.

En millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
TRANSPORTS	21 724	23 650	18 992	19 513	2 732	4 136
<i>maritimes</i>	1 120	1 644	8 038	8 217	-6 918	-6 573
<i>aériens</i>	20 604	22 006	10 954	11 297	9 650	10 710
dont :						
France métropolitaine	19 691	14 412	13 628	12 486	6 062	1 926
Etats-Unis	922	663	967	2 052	-44	-1 389
Nouvelle-Zélande	439	601	1 826	1 351	-1 387	-750
Japon	19	10	54	1	-35	9

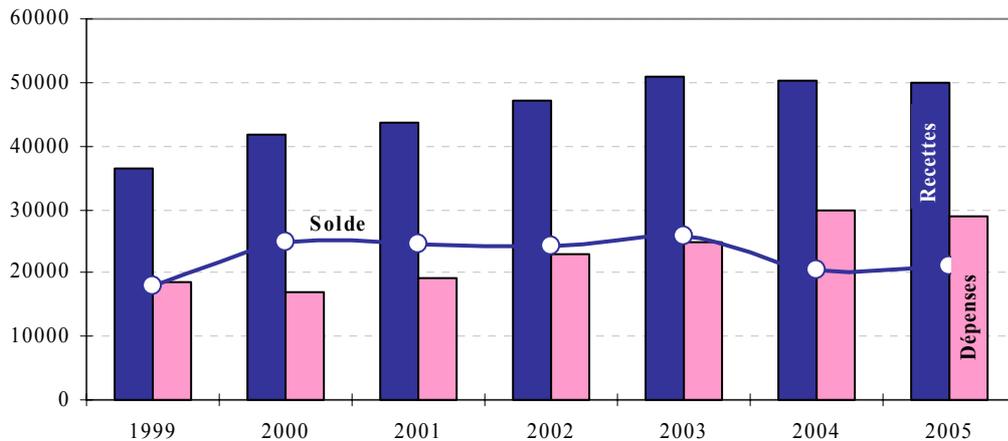
Au crédit de la rubrique voyages, figurent les dépenses des non-résidents en Polynésie française et, au débit, celles des résidents polynésiens à l'extérieur de la Collectivité et ce, quel que soit le motif du déplacement (voyages touristiques, d'affaires, pour raisons de santé ou de scolarité...). Les transactions sont appréhendées non seulement par les transferts bancaires codifiés sous cette rubrique, mais aussi à travers les règlements par cartes de crédit ainsi que les achats et ventes de billets de banque.

L'excédent de la rubrique « voyages » s'est légèrement redressé en 2005, à 21 milliards de F CFP, après 20,4 milliards en 2004 et 25,8 milliards en 2003.

¹ Les hydrocarbures représentent plus de 40 % des produits transportés.

Voyages

(En millions de F CFP)



Les dépenses touristiques des non-résidents en Polynésie française ont stagné, en liaison avec une baisse de 2 % de la fréquentation touristique (208 067 touristes, contre 211 893 en 2004). En effet, la baisse du nombre de touristes américains (- 10 %) ¹ et japonais (- 9 %) n'a été que partiellement compensée par la hausse de la fréquentation des Européens (+4 %). Ces résultats contrastent avec ceux de l'ensemble de l'Océanie, où la fréquentation touristique a crû de 4 % sur la même période, selon les premières estimations de l'Organisation mondiale du tourisme.

Le déficit des *services de construction* s'est de nouveau réduit en 2005, à 0,3 milliard de F CFP, après 0,4 milliard en 2004 et 0,8 milliard en 2003. À la suite du contentieux qui avait opposé la Collectivité d'outre-mer à une importante entreprise métropolitaine pour le chantier de construction d'un hôpital, les travaux ont repris avec des entreprises locales, entraînant de ce fait une diminution des versements aux non-résidents.

Les *autres services aux entreprises* regroupent les frais d'études, de recherche-développement, d'assistance technique, les frais de gestion des filiales ou établissements n'ayant pas de ressources suffisantes, ainsi que la participation des filiales ou des succursales polynésiennes aux frais de gestion de leur maison mère. Leur déficit s'est fortement creusé, passant de - 0,2 milliard de F CFP en 2004 à - 3,2 milliards en 2005, sous l'effet d'une forte augmentation des versements des filiales résidentes à leurs maisons mères non résidentes.

Comme le montre le tableau ci-après, la France métropolitaine est à la fois le principal bénéficiaire des dépenses de la Polynésie française en ce qui concerne les « autres services aux entreprises » et son premier client.

¹ La désaffection des Américains en 2005 (-7,9 %), malgré l'appréciation de leur monnaie vis-à-vis du franc Pacifique, tient surtout à la réduction de capacité de la flottille de croisière locale. En effet, la seule absence du *Windstar*, qui avait transporté 5 616 passagers en 2004, correspond au déficit de fréquentation américaine (5 674 personnes).

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	9 985	12 813	10 140	15 963	-155	-3 151
dont :						
France métropolitaine	6 135	9 532	6 705	10 244	-571	-712
Etats-Unis	1 044	782	1 582	918	-538	-136
Nouvelle-Zélande	1 168	1 153	49	73	1 119	1 080
Australie	86	829	218	219	-132	610

L'excédent des *services des administrations publiques*¹ s'est inscrit de nouveau en baisse, à 11,8 milliards de F CFP contre 13,3 milliards en 2004, en raison de la diminution des dépenses de fonctionnement des Forces armées présentes en Polynésie française.

4.3 Les revenus

Le poste « revenus » de la balance des paiements retrace toutes les transactions entre résidents et non-résidents qui correspondent à la rémunération de facteurs de production, c'est-à-dire les rémunérations des salariés et les revenus des investissements.

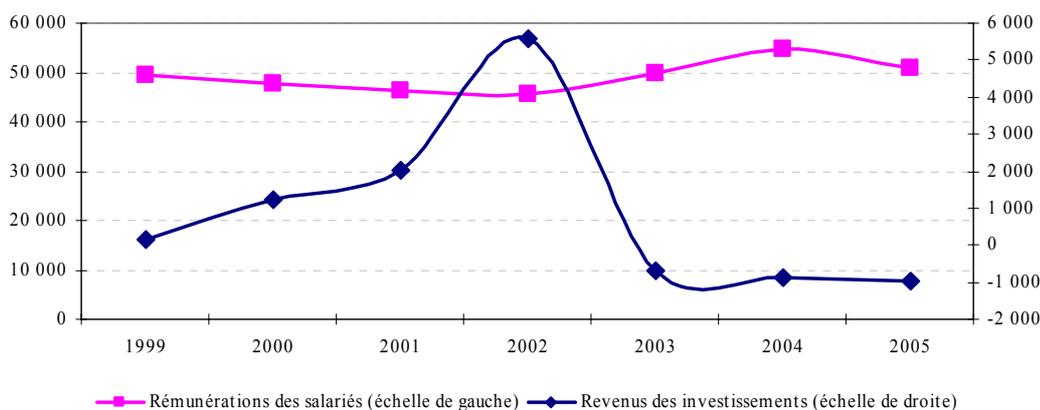
Son solde excédentaire a enregistré un repli de 3,8 milliards de F CFP (50 milliards de F CFP, au lieu de 53,8 milliards en 2004), imputable essentiellement aux rémunérations des salariés.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
REVENUS	63 225	56 428	9 416	6 395	53 809	50 034
Rémunérations des salariés	56 067	52 386	1 361	1 376	54 706	51 010
Revenus des investissements	7 158	4 043	8 055	5 019	-897	-977
- investissements directs	31	48	202	209	-171	-161
- investissements de portefeuille	4 227	2 219	1 999	149	2 228	2 070
- autres	2 900	1 776	5 854	4 662	-2 954	-2 886

¹ Les *services des administrations publiques* recensent principalement les dépenses, de fonctionnement et d'investissement, effectuées en Polynésie française par les Forces armées, considérées comme entité non résidente. Cette rubrique recense notamment la part des salaires des militaires versée localement et qui alimente par conséquent l'économie de la Collectivité.

Soldes des revenus

(En millions de F CFP)



Au crédit de la rubrique *rémunérations des salariés* figurent les salaires reçus de l'extérieur par des résidents et au débit, ceux versés par des collectivités ou des entreprises résidentes à des non-résidents. La balance des paiements de la Polynésie française est caractérisée par un excédent important de cette rubrique en raison de la rémunération par la France métropolitaine des agents des administrations publiques¹. Passant de 54,7 milliards de F CFP à 51 milliards, l'excédent s'est rapproché de son niveau de 2003 (49,9 milliards de F CFP).

Le déficit des *revenus des investissements* s'est légèrement accentué, à -1 milliard de F CFP au lieu de -0,9 milliard. L'excédent des revenus des investissements de portefeuille, principalement perçus par les agents non financiers, s'est contracté (2,1 milliards de F CFP, après 2,2 milliards en 2004), en liaison avec la réduction en 2004 de l'encours de titres émis par des non-résidents et détenus par des résidents et dans un contexte de maintien des taux d'intérêt à bas niveau en 2005. Les autres revenus des investissements – intérêts sur dépôts, placements, prêts et emprunts vis-à-vis de correspondants extérieurs –, qui concernent essentiellement le secteur bancaire et les collectivités locales, ont vu leur déficit se stabiliser à -2,9 milliards.

4.4 Les transferts courants

Les *transferts courants* recensent les transferts des administrations publiques et des collectivités territoriales, les envois de fonds des travailleurs ainsi que les prestations sociales (retraites). Leur inclusion au sein du compte de transactions courantes se justifie par le fait qu'ils modifient le niveau du revenu disponible.

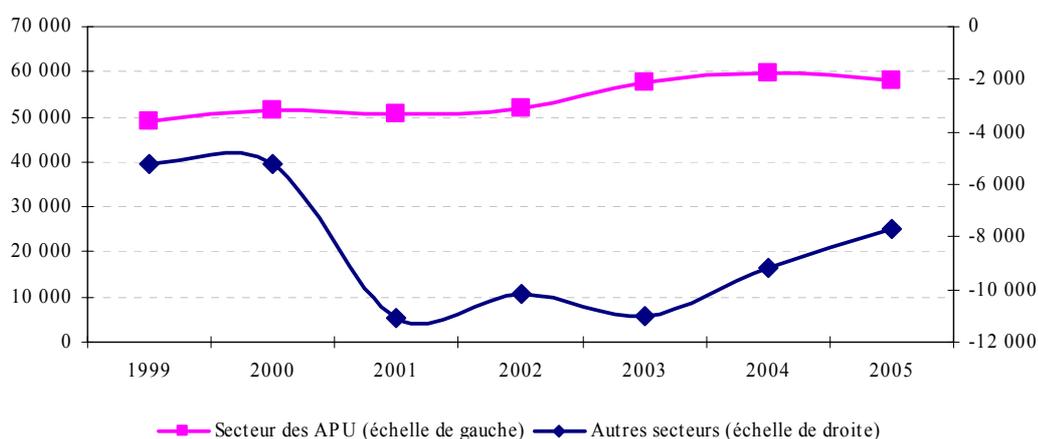
¹ Fin 2005, l'effectif du personnel civil rémunéré par l'Etat en Polynésie française était de 9 393 agents.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
TRANSFERTS COURANTS	72 450	72 093	22 045	21 792	50 405	50 301
Secteur des administrations publiques	64 404	64 165	4 842	6 161	59 562	58 003
Autres secteurs	8 046	7 928	17 203	15 630	-9 157	-7 702
- envois de fonds des travailleurs	1 439	1 088	3 074	3 132	-1 635	-2 043
- autres transferts	6 607	6 840	14 129	12 499	-7 522	-5 659

Les ressources du *secteur des administrations publiques*, versées majoritairement par l'Etat, servent à la fois au financement des investissements et des travaux d'infrastructures de la Polynésie française, à la couverture des besoins de fonctionnement des administrations publiques et au versement de prestations sociales – comme les retraites – par les organismes de sécurité sociale non résidents. Représentant 25 % des recettes du compte de transactions courantes en 2005, elles sont demeurées au même niveau qu'en 2004, à hauteur de 64 milliards de F CFP.

Soldes des transferts courants

(En millions de F CFP)



Les *envois de fonds des travailleurs* sont constitués, au débit, des montants transférés par les travailleurs étrangers et métropolitains exerçant durablement leur activité professionnelle et résidant en Polynésie française et, au crédit, des montants versés par les Polynésiens travaillant et résidant hors de la Polynésie française. Ces flux concernent essentiellement la France métropolitaine. En 2005, le déficit s'est creusé de 0,4 milliard de F CFP, à – 2 milliards.

Les *autres transferts*¹, qui recensent des opérations très diverses, ont vu leur solde débiteur s'alléger de 1,9 milliard de F CFP en 2005², à – 5,7 milliards.

¹ Y figurent notamment la part des primes d'assurances non retenue dans le poste « services », la totalité des indemnités d'assurances reçues par des résidents de sociétés étrangères et versées à des non-résidents par des sociétés polynésiennes, ainsi que les dons, collectes et secours en faveur de personnes physiques ou morales.

² Compte tenu de l'importance des placements en assurance-vie effectués à l'extérieur de la collectivité par les résidents, les flux codifiés par les déclarants en « assurances autres que marchandises » sont reclassés (après déduction de la part correspondant au coût du service et maintenue en *services d'assurances*) dans le compte financier, à la rubrique des *autres investissements des autres secteurs*.

V - Le compte de capital

Ce compte de la balance des paiements¹ regroupe toutes les opérations de transfert en capital, telles que les remises de dettes des administrations publiques et des autres secteurs (essentiellement le secteur bancaire), qui ont leur contrepartie dans le compte financier.

La principale sous-rubrique, « autres transferts des autres secteurs » (dans la rubrique « transfert en capital »), qui correspond à des transferts des migrants au titre de la liquidation de leurs biens meubles ou immeubles à la suite de leur changement de résidence, s'est soldée par des sorties de 0,1 milliard de F CFP.



¹ Compte créé par le 5^e Manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international. À ne pas confondre avec le compte financier (voir point VI).

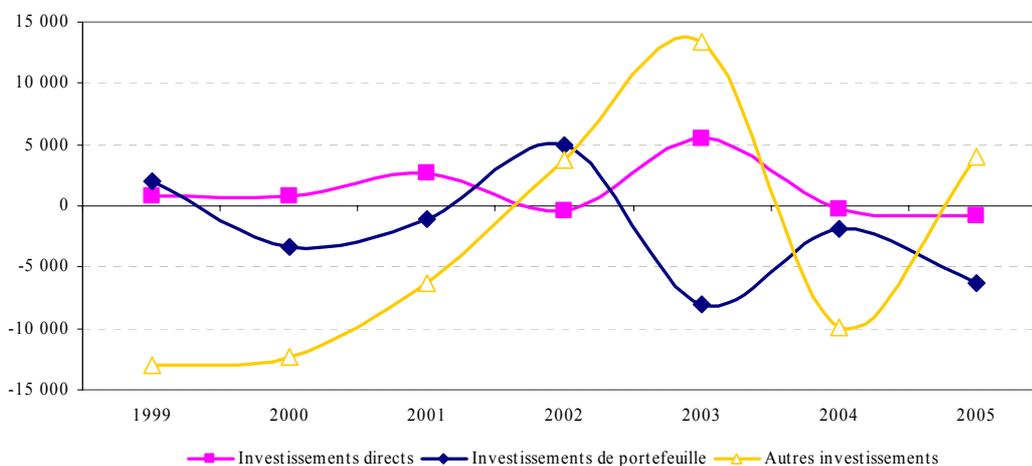
VI – Le compte financier

Contrepartie, aux erreurs et omissions près, de la capacité de financement procurée par l'excédent global du compte de transactions courantes et du compte de capital (0,8 milliard de F CFP), le compte financier s'est soldé par des sorties de capitaux de 3,1 milliards de F CFP.

<i>En millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
COMPTE FINANCIER	338 531	378 564	350 576	381 666	-12 045	-3 102
Investissements directs	1 182	1 169	1 457	1 930	-275	-762
- Polynésie française à l'étranger	361	36	1 253	1 547	-892	-1 511
- Extérieur en Polynésie française	821	1 133	204	383	617	750
Investissements de portefeuille	49 819	58 730	51 716	65 043	-1 897	-6 312
- Avoirs (résid./titres émis par des non-résid.)	45 211	56 352	45 377	59 046	-166	-2 694
- Engagements (non-résid./titres émis par résid.)	4 608	2 378	6 339	5 996	-1 731	-3 618
Autres investissements	287 530	318 665	297 403	314 693	-9 873	3 972
- Avoirs vis-à-vis de l'étranger	213 538	213 426	235 386	235 977	-21 848	-22 551
- Engagements vis-à-vis de l'étranger	73 992	105 240	62 017	78 716	11 975	26 524

Soldes du compte financier

(En millions de F CFP)



6.1 Les investissements directs

Les investissements directs désignent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de céder un intérêt durable dans une entreprise et de détenir ou de céder une influence dans sa gestion avec éventuellement la capacité de l'exercer. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise concernée. En deçà de ce seuil, toute opération sur actions est classée dans les investissements de portefeuille. Les achats ou les ventes de biens immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

En 2005, les investissements directs se sont soldés par des sorties de 0,8 milliard de F CFP, au lieu de 0,3 milliard en 2004, mais après des entrées de 5,6 milliards en 2003¹.

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes	
	2004	2005
INVESTISSEMENTS DIRECTS	-275	-762
Polynésie française vers l'extérieur, dont :	-892	-1 512
<i>France métropolitaine</i>	79	-311
<i>Australie</i>	-36	-127
<i>Nouvelle-Zélande</i>	-290	-691
<i>Etats-Unis</i>	-136	-40
Extérieurs en Polynésie française, dont :	617	750
<i>France métropolitaine</i>	527	448
<i>Australie</i>	44	22
<i>Nouvelle-Zélande</i>	18	-56
<i>Etats-Unis</i>	77	120

La ventilation des investissements directs par pays d'origine ou de destination met en évidence non seulement les liens avec la France métropolitaine, mais également les relations financières non négligeables avec des pays anglo-saxons environnants (États-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie).

<i>En millions de F CFP</i>	2005		
	Crédits	Débits	Soldes
INVESTISSEMENTS DIRECTS	1 169	1 930	-762
de la Polynésie française à l'extérieur	36	1 547	-1 512
<i>dont investissements immobiliers</i>	36	1 438	-1 402
de l'extérieur en Polynésie française	1 133	383	750
<i>dont investissements immobiliers</i>	1 133	231	902

¹ Les importants investissements directs de l'extérieur en Polynésie française enregistrés en 2003 (6,2 milliards de F CFP) étaient liés dans une large mesure à des opérations réalisées dans le cadre de dispositifs de défiscalisation, telles les livraisons de deux Airbus à une compagnie aérienne résidente.

Les *investissements directs polynésiens à l'étranger* se sont accrus (- 1,5 milliard de F CFP, contre - 0,9 milliard), en particulier en Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, en France métropolitaine. Il s'agit principalement d'achats de biens immobiliers.

Les *investissements directs de l'étranger en Polynésie française* ont légèrement augmenté (0,8 milliard de F CFP, au lieu de 0,6 milliard), à l'image des achats immobiliers d'origine métropolitaine (0,6 milliard de F CFP, au lieu de 0,4 milliard), encouragés par les dispositions de la loi « Girardin ».

Investissements immobiliers polynésiens à l'étranger		
<i>(en millions de F CFP)</i>	Montants	Parts
Achats (débits)	1 438	100%
Nouvelle-Zélande	641	45%
France métropolitaine	346	24%
Australie	127	9%
Allemagne	84	6%
Suisse	44	3%
Japon	40	3%
Etats-Unis	36	3%
Chine	32	2%
Hong-Kong	25	2%
Luxembourg	20	1%
Espagne	15	1%
Autres	28	2%
Ventes (crédits)	36	100%
France métropolitaine	36	100%

Investissements immobiliers étrangers en Polynésie française		
<i>(en millions de F CFP)</i>	Montants	Parts
Achats (crédits)	1 133	100%
France métropolitaine	618	55%
Suisse	290	26%
Etats-Unis	193	17%
Australie	22	2%
Autres	10	1%
Ventes (débits)	231	100%
France métropolitaine	102	44%
Etats-Unis	73	32%
Nouvelle-Zélande	56	24%

6.2 Les investissements de portefeuille

Ce poste recense les opérations sur titres effectuées par les résidents avec les non-résidents, qu'il s'agisse d'acquisitions ou de cessions, notamment sur les marchés boursiers, ainsi que sur les autres titres, à court et à long terme, tels que les titres de créances négociables (bons du Trésor, certificats de dépôt émis par les banques, billets de trésorerie émis par les entreprises). L'essentiel de ces flux, soit 96 % des crédits et 91 % des débits en 2005, consiste en des opérations de résidents sur des titres émis par des non-résidents¹.

La balance des paiements distingue les opérations des résidents sur titres émis hors de la Collectivité (avoirs) et des non-résidents sur titres émis par des entités résidentes (engagements). Un solde débiteur des avoirs signifie que les achats de titres étrangers ont été supérieurs aux ventes. Un solde débiteur des engagements indique que les achats de titres émis par des entités polynésiennes ont été inférieurs aux ventes.

Les sorties nettes d'investissements de portefeuille ont sensiblement augmenté en 2005, à - 6,3 milliards de F CFP, au lieu de - 1,9 milliard.

6.3 Les autres investissements

Le poste « autres investissements », ventilé en avoirs et engagements des résidents, puis, pour chacune de ces catégories, par nature d'opération et par secteur institutionnel (autorités monétaires, c'est-à-dire l'IEOM, administrations publiques, secteur bancaire et autres secteurs), recense tous les flux financiers qui ne sont ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille.

Les « autres investissements » se sont soldés par des entrées de 4 milliards de F CFP, contre des sorties de 9,9 milliards en 2004.

Principale composante des « autres investissements », les variations des avoirs des autorités monétaires, qui retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la métropole effectués par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM, ont fait apparaître un solde créditeur de 7,3 milliards de F CFP en 2005, qui traduit une diminution de ces avoirs.

L'analyse des avoirs et engagements des banques permet de détailler l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en crédit correspond à une diminution de la trésorerie hors de la Polynésie française ou des concours bancaires accordés à la clientèle non résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts à l'extérieur par le secteur bancaire local ou une progression des dépôts des non-résidents. Dans la mesure où les opérations avec la clientèle non résidente demeurent marginales en Polynésie française, les avoirs et engagements concernent pour l'essentiel des opérations interbancaires.

¹ Il s'agit presque exclusivement de titres émis par des entités métropolitaines, comme les bons du Trésor, les SICAV, ou encore les Fonds communs de placement.

En 2005, les avoirs hors de la Polynésie française des établissements de crédit se sont accrus de 20,3 milliards de F CFP) et leurs engagements ont progressé de 21,5 milliards. Ainsi, selon les statistiques de la balance des paiements¹, la position extérieure nette des établissements de crédit ferait apparaître une dégradation limitée à 1,2 milliard de F CFP en 2005, contre 12 milliards en 2004.

Pour ce qui concerne les « autres secteurs » (entreprises, ménages), leurs avoirs se sont accrus de 9,5 milliards de F CFP en 2005, tandis que leurs engagements se sont réduits de 1,4 milliard.

6.4 Les avoirs de réserve

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), en tant que Banque centrale de la Polynésie française, ne détient ni stock d'or, ni Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international (FMI). Par conséquent, il n'y a pas lieu de faire apparaître le poste « avoirs de réserve » dans la balance des paiements de la Polynésie française.

¹ En balance des paiements, parmi les « autres investissements », les rubriques « avoirs » et « engagements » du secteur bancaire recensent les opérations effectuées par les banques et l'Office des postes et télécommunications avec des non-résidents, qu'il s'agisse de correspondants extérieurs (banques) ou de clients non résidents. Dans les statistiques monétaires publiées par ailleurs par l'IEOM, les avoirs et engagements incluent uniquement les opérations interbancaires des établissements de crédit.

VII – Les erreurs et omissions nettes

Les principes d'enregistrement en balance des paiements impliquent une égalité du total des débits et du total des crédits recensés. Toutefois, la présence d'un poste d'ajustement est rendue nécessaire par le fait que les inscriptions au crédit et au débit ne sont pas effectuées simultanément à l'occasion de chaque transaction, à l'aide d'un seul document, comme l'exigerait un véritable système de comptabilité en partie double. En effet, compte tenu du périmètre concerné, c'est-à-dire tous les agents économiques résidents de la Collectivité, la balance des paiements est alimentée à partir de documents comptables ou statistiques variés. Des erreurs ou des oublis de déclaration peuvent se produire, ainsi que des écarts provoqués par des décalages d'enregistrement d'une période à une autre ou par des variations de cours de change.

Les **erreurs et omissions nettes**, ont été positives de 2,4 milliards de F CFP en 2005 et ont représenté environ 0,5 % du PIB, après avoir été négatives de 5,7 milliards en 2004 (environ 1,1 % du PIB).

BALANCE DES PAIEMENTS DE POLYNESIE FRANCAISE

(En millions de XPF)	Crédits			Débits			Soldes		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005	2003	2004	2005
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES.....	244 060	251 719	251 723	256 665	233 863	250 868	-12 605	17 856	854
BIENS.....	15 725	17 241	20 322	161 720	138 366	152 860	-145 995	-121 125	-132 539
Marchandises générales.....	15 656	17 155	20 209	159 956	136 764	149 226	-144 300	-119 609	-129 017
<i>données douanières (FAB/FAB).....</i>	<i>15 818</i>	<i>17 327</i>	<i>20 236</i>	<i>159 971</i>	<i>136 771</i>	<i>158 636</i>	<i>-144 153</i>	<i>-119 444</i>	<i>-138 400</i>
<i>corrections.....</i>	<i>-162</i>	<i>-172</i>	<i>-27</i>	<i>-15</i>	<i>-7</i>	<i>-9 410</i>	<i>-147</i>	<i>-165</i>	<i>9 383</i>
Avitaillement.....	69	86	111	1 543	1 602	3 627	-1 474	-1 516	-3 516
Travail à façon et réparations.....	0	0	1	221	0	7	-221	0	-6
SERVICES.....	100 911	98 803	102 880	63 326	64 036	69 822	37 585	34 767	33 058
Transports.....	19 714	21 724	23 650	19 004	18 992	19 513	710	2 732	4 136
<i>maritimes.....</i>	<i>1 663</i>	<i>1 120</i>	<i>1 644</i>	<i>8 562</i>	<i>8 038</i>	<i>8 217</i>	<i>-6 899</i>	<i>-6 918</i>	<i>-6 573</i>
<i>aériens.....</i>	<i>18 051</i>	<i>20 604</i>	<i>22 006</i>	<i>10 442</i>	<i>10 954</i>	<i>11 297</i>	<i>7 609</i>	<i>9 650</i>	<i>10 710</i>
Voyages.....	50 754	50 253	50 047	24 912	29 860	29 027	25 842	20 393	21 020
Services de communication.....	414	1 507	1 833	416	695	873	-2	812	960
Services de construction.....	210	372	327	1 054	800	606	-844	-428	-279
Services d'assurances.....	234	388	374	2 080	1 652	2 095	-1 846	-1 264	-1 721
Services financiers.....	147	595	1 459	131	539	479	16	56	979
Services d'informatique et d'information.....	0	0	0	40	170	84	-40	-170	-84
Redevances et droits de licence.....	56	118	50	198	165	143	-142	-47	-93
Autres services aux entreprises.....	13 171	9 985	12 813	14 616	10 140	15 963	-1 445	-155	-3 151
<i>Négoce international.....</i>	<i>291</i>	<i>319</i>	<i>693</i>	<i>560</i>	<i>700</i>	<i>1 437</i>	<i>-269</i>	<i>-381</i>	<i>-744</i>
<i>Autres services commerciaux.....</i>	<i>1 161</i>	<i>1 128</i>	<i>582</i>	<i>1 907</i>	<i>1 609</i>	<i>2 068</i>	<i>-746</i>	<i>-481</i>	<i>-1 486</i>
<i>Locations.....</i>	<i>36</i>	<i>190</i>	<i>38</i>	<i>485</i>	<i>1 056</i>	<i>676</i>	<i>-449</i>	<i>-866</i>	<i>-639</i>
<i>Services divers aux entreprises.....</i>	<i>11 683</i>	<i>8 348</i>	<i>11 500</i>	<i>11 664</i>	<i>6 775</i>	<i>11 782</i>	<i>19</i>	<i>1 573</i>	<i>-282</i>
Services personnels, culturels et récréatifs.....	823	473	410	748	917	930	75	-444	-520
<i>Services audiovisuels et annexes.....</i>	<i>7</i>	<i>253</i>	<i>1</i>	<i>267</i>	<i>336</i>	<i>372</i>	<i>-260</i>	<i>-83</i>	<i>-372</i>
<i>Autres services personnels.....</i>	<i>816</i>	<i>220</i>	<i>409</i>	<i>481</i>	<i>581</i>	<i>558</i>	<i>335</i>	<i>-361</i>	<i>-149</i>
Services des administrations publiques.....	15 388	13 388	11 917	127	106	108	15 261	13 282	11 809
REVENUS.....	59 973	63 225	56 428	10 825	9 416	6 395	49 148	53 809	50 034
Rémunération des salariés.....	52 464	56 067	52 386	2 613	1 361	1 376	49 851	54 706	51 010
Revenus des investissements.....	7 509	7 158	4 043	8 212	8 055	5 019	-703	-897	-977
<i>investissements directs.....</i>	<i>33</i>	<i>31</i>	<i>48</i>	<i>201</i>	<i>202</i>	<i>209</i>	<i>-168</i>	<i>-171</i>	<i>-161</i>
<i>investissements de portefeuille.....</i>	<i>3 891</i>	<i>4 227</i>	<i>2 219</i>	<i>307</i>	<i>1 999</i>	<i>149</i>	<i>3 584</i>	<i>2 228</i>	<i>2 070</i>
<i>autres.....</i>	<i>3 585</i>	<i>2 900</i>	<i>1 776</i>	<i>7 704</i>	<i>5 854</i>	<i>4 662</i>	<i>-4 119</i>	<i>-2 954</i>	<i>-2 886</i>
TRANSFERTS COURANTS.....	67 451	72 450	72 093	20 794	22 045	21 792	46 657	50 405	50 301
Secteur des administrations publiques.....	61 927	64 404	64 165	4 252	4 842	6 161	57 675	59 562	58 003
Autres secteurs.....	5 524	8 046	7 928	16 542	17 203	15 630	-11 018	-9 157	-7 702
<i>envois de fonds des travailleurs.....</i>	<i>1 303</i>	<i>1 439</i>	<i>1 088</i>	<i>2 821</i>	<i>3 074</i>	<i>3 132</i>	<i>-1 518</i>	<i>-1 635</i>	<i>-2 043</i>
<i>autres transferts.....</i>	<i>4 221</i>	<i>6 607</i>	<i>6 840</i>	<i>13 721</i>	<i>14 129</i>	<i>12 499</i>	<i>-9 500</i>	<i>-7 522</i>	<i>-5 659</i>
COMPTE DE CAPITAL.....	0	19	0	101	102	118	-101	-83	-118
Transferts en capital.....	0	0	0	101	102	112	-101	-102	-112
Acquisitions d'actifs non financiers.....	0	19	0	0	0	6	0	19	-6

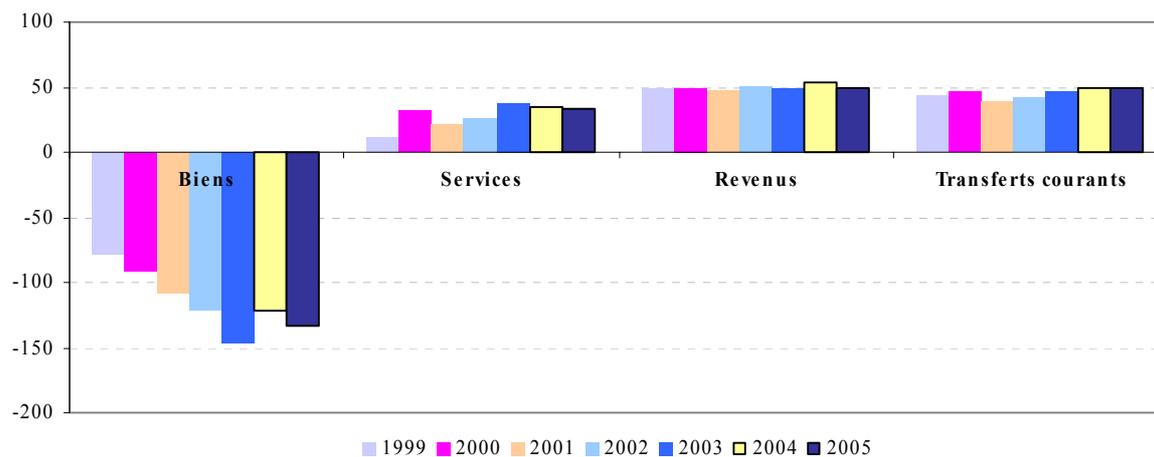
BALANCE DES PAIEMENTS DE POLYNESIE FRANCAISE

(En millions de XPF)	Crédits			Débits			Soldes		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005	2003	2004	2005
COMPTE FINANCIER.....	306 205	338 531	378 564	295 199	350 576	381 666	11 006	-12 045	-3 102
INVESTISSEMENTS DIRECTS.....	7 109	1 182	1 169	1 553	1 457	1 930	5 556	-275	-762
Polynésie française à l'étranger.....	544	361	36	1 143	1 253	1 547	-599	-892	-1 512
<i>Capital social.....</i>	384	41	36	1 142	1 250	1 546	-758	-1 209	-1 511
<i>Autres opérations.....</i>	160	320	0	1	3	1	159	317	-1
Étranger en Polynésie française.....	6 565	821	1 133	410	204	383	6 155	617	750
<i>Capital social.....</i>	6 562	815	1 133	386	36	293	6 176	779	840
<i>Autres opérations.....</i>	3	6	0	24	168	90	-21	-162	-90
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE.....	47 663	49 819	58 730	55 633	51 716	65 043	-7 970	-1 897	-6 312
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.).....	43 461	45 211	56 352	48 203	45 377	59 046	-4 742	-166	-2 694
<i>Emissions.....</i>	0	0	0	31 929	30 701	39 832	-31 929	-30 701	-39 832
<i>Négociations.....</i>	11 801	13 376	16 842	16 274	14 676	19 214	-4 473	-1 300	-2 372
<i>Remboursements.....</i>	31 660	31 835	39 510	0	0	1	31 660	31 835	39 510
Engagements (non-résid. / titres émis par résid.).....	4 202	4 608	2 378	7 430	6 339	5 996	-3 228	-1 731	-3 618
<i>Emissions.....</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Négociations.....</i>	4 202	4 608	2 378	7 430	6 339	5 989	-3 228	-1 731	-3 611
<i>Remboursements.....</i>	0	0	0	0	0	7	0	0	-7
AUTRES INVESTISSEMENTS.....	251 433	287 530	318 665	238 013	297 403	314 693	13 420	-9 873	3 972
Avoirs.....	218 529	213 538	213 426	211 762	235 386	235 977	6 767	-21 848	-22 551
<i>Autorités monétaires.....</i>	145 314	150 323	171 652	143 706	145 097	164 380	1 608	5 226	7 272
<i>Secteur bancaire.....</i>	19 789	20 542	8 897	4 830	25 840	29 221	14 959	-5 298	-20 324
<i>Autres secteurs.....</i>	53 426	42 673	32 876	63 226	64 449	42 375	-9 800	-21 776	-9 499
Engagements.....	32 904	73 992	105 240	26 251	62 017	78 716	6 653	11 975	26 524
<i>Administrations publiques.....</i>	13 961	41 821	62 713	14 349	45 832	56 282	-388	-4 011	6 431
<i>Secteur bancaire.....</i>	7 823	31 199	41 604	9 816	13 875	20 124	-1 993	17 324	21 480
<i>Autres secteurs.....</i>	11 120	972	922	2 086	2 310	2 309	9 034	-1 338	-1 387
ERREURS ET OMISSIONS NETTES.....	1 700	0	2 365	0	5 728	0	1 700	-5 728	2 365
TOTAL GENERAL.....	551 965	590 269	632 652	551 965	590 269	632 652	0	0	0

En millions de F CFP	Crédits		
	2003	2004	2005
VERSEMENTS PUBLICS	126 819	128 609	127 057
Services des administrations publiques	15 388	13 388	11 917
Rémunérations des salariés du secteur public	49 504	50 817	50 975
Transferts courants-secteur des APU	61 927	64 404	64 165

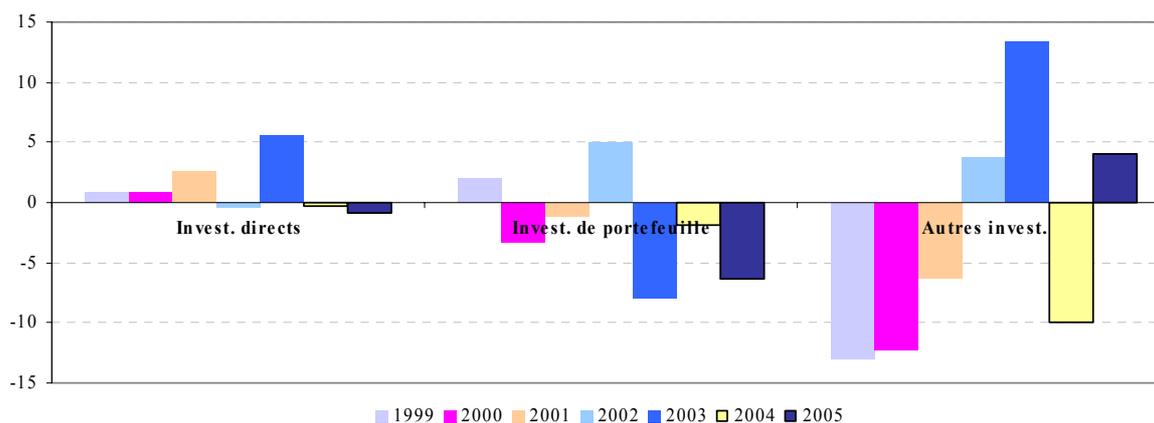
Soldes du compte de transactions courantes

(En milliards de F CFP)

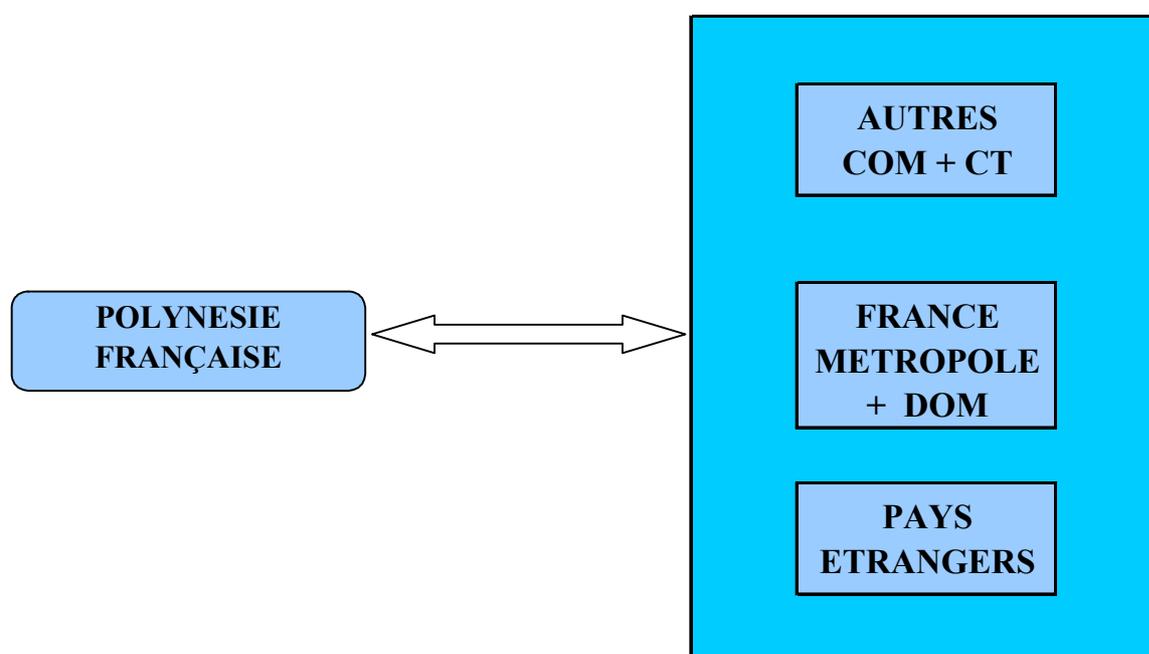


Soldes du compte financier

(En milliards de F CFP)



PERIMETRE DE DECLARATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS



INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

Directeur de la publication : Patrick BESSE
Responsable de la rédaction : Jean-Pierre DERANCOURT
Éditeur : IEOM – Établissement public

Agence de Papeete

21, rue du Docteur Cassiau
B. P. 583 – 98713 PAPEETE
E-mail : direction@ieom.pf
Tél. : (00 689) 50 65 00
Fax : (00 689) 50 65 03

Siège

5, rue Roland Barthes
75598 PARIS cedex 12
Site internet : www.ieom.fr
Tél. : (00 33) 01 53 44 41 41
Fax : (00 33) 01 43 47 51 34

BANQUE DE FRANCE

Directeur de la publication : Marc-Olivier STRAUSS-KAHN
Responsable de la rédaction : Jean CORDIER

Direction générale des études et des relations internationales
Direction de la balance des paiements
39, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 PARIS
Site internet : www.banque-france.fr
Tél. : (00 33 1) 1 42 92 53 80

Achevé d'imprimer en juin 2006
Dépôt légal : - N° ISSN 1762-5114